

présentées au Centre culturel canadien à Paris et, pendant quatre mois, dans divers musées en Australie et en Nouvelle-Zélande, mais elles ont également pu être admirées dans bien d'autres pays. La toujours populaire collection du Groupe des sept, qui compte 44 tableaux de la collection McMichael, a continué, sous l'égide du ministère des Affaires extérieures, de la province de l'Ontario et d'Air Canada, d'être montrée à l'étranger, et notamment en Grande-Bretagne, en Allemagne et en U.R.S.S. En outre, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur la sécurité et la coopération en Europe, les oeuvres de six artistes canadiens ont été exposées à Belgrade. Le ministère a également facilité la présentation à l'étranger de collections spéciales, telles que la collection H.J. Warre composée d'oeuvres historiques rassemblées par les Archives publiques, et la collection d'oeuvres d'art contemporaines ("Links to Tradition"), d'origine amérindienne, constituée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord et exposée au Brésil. Enfin, le ministère des Affaires extérieures a aidé des artistes et des collectionneurs privés à participer à la Biennale de Paris, ainsi qu'aux expositions de Bâle et de Bologne.

Les activités du ministère sur le plan cinématographique se partagent en quatre volets: fournir aux délégations canadiennes à l'étranger des films, comme la série "Canada week", pouvant être projetés en des occasions spéciales; exécuter les contrats passés avec certains pays (comme ceux conclus avec quatre pays africains en 1977-1978); acquérir des films canadiens devant être distribués à l'étranger; veiller à ce que le Canada soit représenté aux colloques et festivals sur le cinéma, notamment à Cannes et à la rétrospective du cinéma canadien organisé à Tokyo par le Japan Film Theatre.

Dans le domaine littéraire, le Canada fait annuellement don d'ouvrages à nombre d'universités et établissements culturels étrangers. Là encore, un soin particulier est apporté au choix des titres lesquels doivent refléter toutes les facettes de la vie au Canada. Cette sélection s'effectue avec la collaboration de spécialistes et au terme de consultations avec des organismes étrangers et les intéressés. Par ailleurs, le ministère, de concert avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, aide les éditeurs à participer aux foires du livre, comme celles tenues annuellement à Francfort et à Bruxelles. Enfin, il décerne chaque année deux prix littéraires: les prix Canada-Belgique et Canada-Australie destinés respectivement à récompenser des oeuvres d'autres francophones et anglophones. Chacun des prix est accordé une année à un artiste canadien et l'autre, à un auteur originaire du pays partenaire. Ainsi, en 1977, les lauréats étaient le Belge Marcel Moreau et la Canadienne Alice Munro.

Il ne faudrait pas, dans le cadre de ces échanges, que les artistes individuels soient lésés par rapport à ceux dont les oeuvres sont présentées en commun ou qui se produisent en groupe. C'est pourquoi, chaque année, le ministère aide des artistes de tout genre - musiciens, peintres, sculpteurs, poètes, auteurs, cinéastes, auteurs dramatiques, critiques et journalistes-, à se produire, à donner des conférences ou à participer à des colloques ou à des rencontres internationales importantes, à l'étranger. Les initiatives individuelles ont une valeur inestimable, car elles supposent un engagement profond, chose que ne permettent pas les actions collectives. En outre, elles aboutissent habituellement à des contacts durables entre Canadiens et artistes d'autres pays et laissent souvent, à l'étranger, une empreinte plus vive du Canada, même après que les artistes sont rentrés. C'est pourquoi ces programmes prennent sans cesse de l'expansion. Un seul exemple suffit à démontrer l'importance qu'ils revêtent pour le Canada. Après consultation des représentants du Canada à l'étranger, le ministère invite des critiques,